

Lancement de l'enquête « supplément de loyer de solidarité » 2027

Septembre 2026

hm | LYON
METROPOLE
HABITAT

A partir du 11 septembre, vous allez recevoir* le questionnaire de l'enquête Supplément de Loyer Solidarité (SLS) 2027. Vous disposez d'un mois pour y répondre et fournir vos pièces justificatives par internet ou par courrier.



©J.F. MARIN

Une enquête obligatoire

L'enquête SLS est une obligation légale pour LMH et toutes les personnes qui l'ont reçue doivent y répondre.



Attention : si votre dossier n'est pas complet (questionnaire et pièces justificatives demandées), Lyon Métropole Habitat sera contraint de vous facturer **25 € de frais de dossier** et un supplément de loyer solidarité qui sera appliqué à son taux maximum, ce qui peut représenter **1 300 €** par mois pour un T3 !

Comment répondre à l'enquête ?

Si vous avez opté pour l'option « zéro papier » depuis votre espace client, vous recevez l'enquête par mail. Vous pourrez répondre directement en ligne en joignant vos justificatifs par voie numérique.

Ce service est gratuit, rapide, pratique, et sécurisé (accessible 7/7j et 24/24h).

Si vous n'avez pas opté pour l'option « zéro papier », l'enquête vous parviendra par voie postale mais **vous aurez encore la possibilité de répondre en ligne sur <https://lyonmetropolehabitat.demat-flux.fr> à l'aide des codes personnels inscrits sur le courrier.**

Enfin par voie postale : complétez et signez le questionnaire papier, réunissez les justificatifs demandés et glissez le tout dans l'enveloppe T préaffranchie et adressée à Lyon Métropole Habitat. Vous n'avez plus qu'à la poster.



04 48 04 13 52

Lyon Métropole Habitat met un service d'assistance téléphonique à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 18h pour répondre à toutes vos questions (prix d'un appel local).

*Sont concernés les locataires qui ne bénéficient pas d'une aide au logement, et qui n'habitent pas dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.